anxoa
90-B
6152
v.7
c.3

RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

PAR LES ARCHITECTES PENSIONNAIRES

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS

PUBLIÉES

AVEC LES MÉMOIRES EXPLICATIFS DES AUTEURS

SOUS LES AUSPICES

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

THERMES DE DIOCLÉTIEN

PAR EDMOND PAULIN

PARIS

TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1890

Tous droits réservés

RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

PAR LES ARCHITECTES PENSIONNAIRES

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS

PUBLIÉES

AVEC LES MÉMOIRES EXPLICATIFS DES AUTEURS

SOUS LES AUSPICES

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

THERMES DE DIOCLÉTIEN

PAR EDMOND PAULIN

PARIS

TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1890

Tous droits réservés

LES

THERMES DE DIOCLÉTIEN

(ROME)

RESTAURATION

EXÉCUTÉE EN 1879

PAR

EDMOND PAULIN

GRAND PRIX D'ARCHITECTURE

EN 1875

MÉMOIRE DESCRIPTIF

DE LA RESTAURATION

DES THERMES DE DIOCLÉTIEN

A ROME.

AVANT-PROPOS.

Parmi les nombreux monuments que les Romains ont construits en tant de pays, et dont les restes témoignent si hautement de leur puissance, il en est peu qui impressionnent aussi vivement l'esprit que les ruines des vastes constructions de Rome connues sous le nom de « *Thermes* ». On désigne ainsi d'immenses édifices dont aucun monument moderne ne peut donner l'idée. Par Thermes, en effet, il ne faut pas seulement entendre un établissement de bains aux services complexes et raffinés, comme les pratiquaient les Romains de l'Empire, mais aussi d'importantes annexes telles que : un gymnase avec son stade et sa palestre, un lieu de réunion, sorte de cercle avec sa bibliothèque et ses exèdres, un théâtre et même des boutiques; le tout au milieu du mouvement d'une espèce de foire, qui s'y tenait en permanence, avec ses marchands, ses baladins et ses courtisanes (1). Toutes les parties de cet ensemble étaient développées dans des proportions gigantesques; les Thermes datent de l'époque impériale, et contribuent à la caractériser au même degré que les amphithéâtres, avec lesquels ils ont partagé la faveur populaire.

Désireux de restituer un monument de ce genre, j'ai pris pour sujet de ma restauration les *Thermes de Dioclétien*. L'importance de l'édifice et la probabilité que les transformations entreprises par l'édilité romaine sur le mont Viminal rendraient bientôt impossible l'étude de ses ruines, m'ont déterminé dans le choix du travail que je devais exécuter pendant la quatrième année de mon séjour à la Villa Médicis.

(1) Voir la planche XXIV-XXV.

INTRODUCTION.

DES BAINS DANS L'ANTIQUITÉ.

Dans l'antiquité, le bain a toujours été considéré comme un plaisir, en même temps qu'un usage nécessaire à la propreté du corps, que protégeaient mal les vêtements, plus lâches et moins compliqués que ceux de nos jours.

Sans remonter aux temps héroïques ni citer Homère, je me bornerai à rappeler que les Grecs, comme tous les peuples de l'Orient, ont eu l'habitude des bains. Dans le principe, ils se baignaient dans la mer ou dans les rivières; mais de bonne heure les riches se firent construire des salles de bains, et des établissements publics furent élevés aux frais des cités (1). Il y avait des bains pour hommes et d'autres pour femmes, avec vestiaires, salles chaude et froide, douches, piscines et grandes vasques circulaires. Plusieurs peintures de vases nous font connaître d'amusantes scènes qui s'y passaient (2). Les Grecs ont également connu les bains de vapeur (3), et c'est en Laconie que semble avoir pris naissance l'usage de la douche froide aussitôt après l'action de la vapeur (4). En Grèce, les établissements thermaux dépendaient souvent d'un gymnase (5).

Les Romains ne firent qu'adopter les usages grecs, et plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'ils parvinssent, pour les bains, au degré de raffinement et de luxe que révèlent les Thermes. Dans les premiers temps de la République, le Tibre et quelques fontaines (6) fournissaient aux habitants l'eau qui leur était nécessaire pour les usages domestiques. Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'Appius Claudius, en l'an 441 de la fondation de Rome, eût fait venir dans la ville l'eau des sources de Préneste (7); d'autres censeurs l'imitèrent, et la cité fut bientôt largement pourvue d'eau limpide.

Au temps de Scipion l'Africain et de Caton, les citoyens riches possédaient des bains dans leurs habitations (8); des bains publics avaient été édifiés et placés sous la surveillance des édiles (9); les deux

(1) [Xénophon], *Rép. des Athéniens*, II, x.

(2) Voy. l'article *Balneum* dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio.

(3) Hérodote, IV, LXXV.

(4) Strabon, III, 154.

(5) Vitruve, V, XI. — Théophraste, *Caractères*, XXVII.

(6) Ovide, *Fastes*, III, 13; V, 673.

(7) Frontin, *Aqueducs*, V. — Diodore, XX, XXXVI.

(8) Sénèque, *Ép.*, LXXXVI, 4, 8 et suiv. La lettre est écrite de la villa de Scipion l'Africain.

(9) Sénèque, *ibid.*, 10.

sexes y étaient rigoureusement séparés. Toutes les constructions étaient de la plus grande simplicité (1); l'usage était de se laver tous les jours les bras et les jambes et de se baigner une fois par semaine (2).

Vers l'an 600 de la fondation de Rome, une piscine, sorte de lac artificiel pratiqué entre le Cœlius et l'Aventin, fut mise à la disposition du peuple (3).

La sévérité des mœurs diminua à mesure que les conquêtes s'étendirent; et quand, après la prise de Corinthe et la soumission de l'Asie, les richesses et les dépouilles des nations vaincues affluèrent en Italie, les Romains rivalisèrent en raffinements de luxe avec les habitants des pays conquis. A la fin de la République, les mœurs grecques eurent surtout une influence considérable sur les coutumes romaines (4). L'usage des étuves, des combinaisons les plus diverses de l'eau chaude et de l'eau froide, s'introduisit dans les habitudes.

Les Romains commencèrent à chauffer au moyen de l'*hypocaustum* (5) certaines salles dans lesquelles le pavement était porté par de grands carreaux en terre cuite soutenus par de nombreux petits piliers de briques reposant sur un sol inférieur formé aussi de grands carreaux. Ce sol, d'après Vitruve (6), était en pente : une balle lancée sur ce plan ne pouvait y demeurer, mais devait retourner vers l'entrée de la fournaise. Dans le vide ainsi pratiqué sous le pavement suspendu, *suspensuræ,* la flamme, l'air chaud pouvaient circuler, puis se répandre dans les nombreux tuyaux verticaux disposés entre le mur et les enduits qui portaient les décorations.

Les bains comprenaient trois salles principales : la chambre froide, *cella frigidaria* ou *frigidarium*, la chambre tiède, *cella tepidaria* ou *tepidarium* et celle qui était fortement chauffée, *cella caldaria* ou *caldarium* (7).

Les constructions de Pompéi, retrouvées presque intactes, fournissent des indications précises sur la place et la destination de ces salles restées souvent garnies de leur mobilier (8). Dans les établissements publics d'une importance secondaire, tels que ceux qui sont situés près du Forum, le fourneau, *hypocausis, fornax*, est placé comme le prescrivait Vitruve, de manière à chauffer l'eau et à répandre un air brûlant dans les vides ménagés sous les pavements des salles. Les bains des hommes et des femmes sont distincts, mais présentent des dispositions à peu près identiques. A l'entrée, se trouve une salle garnie de bancs où les baigneurs se déshabillaient, *apodyterium* (9); une petite pièce contiguë servait au dépôt des huiles, *elæothesium* (10). L'*apodyterium* communique : d'une part avec le *frigidarium*, pièce circulaire, éclairée par en haut et dont le milieu est occupé par un bassin; d'autre part avec le *tepidarium*, dont la voûte est ornée de stucs et la corniche supportée par des atlantes entre lesquels sont placés des casiers pour le dépôt des objets nécessaires aux baigneurs. Le *tepidarium* contient un grand brasier près duquel on pouvait s'asseoir sur des bancs de bronze; il donne accès au *caldarium*. Cette dernière salle chauffée par l'*hypocaustum*, se termine à l'une de ses extrémités par un bassin, *calda lavatio* (11), et à l'autre par le *laconicum* en forme de niche voûtée, où se trouve pour les ablutions une vasque, *labrum*, au milieu d'un espace libre, *schola*, réservé à ceux qui attendaient leur tour. Une ouverture pratiquée au sommet de la voûte de cette niche était fermée par un bouclier en métal, *clypeus*, qui, mû par des chaînes, permettait de laisser échapper la chaleur à volonté (12).

Ces dispositions répondent aux instructions de Vitruve qui, dans les passages où il parle du *laconicum*, ne le sépare pas des étuves, *sudationes*, *concamerata sudatio* (13). Il est cependant probable que dans certains bains une salle était réservée au *laconicum*. La température dans l'étuve, *sudatorium* (14), était poussée

(1) Sénèque, *ibid.*, 9 et suiv.
(2) Sénèque, *Ép.*, LXXXVI, 12.
(3) Elle existait au début du septième siècle de Rome, d'après Lucilius cité par Festus, p. 213 de l'édit. O. Müller.
(4) Valère Maxime, II, VI.
(5) Valère Maxime, IX, I.
(6) Vitruve, V, X.
(7) Vitruve, *ibid.*; le chapitre tout entier est consacré aux bains. — Pline le Jeune, *Lettres*, V, VI, 25 et suiv. — Sénèque, *Ép.*, LXXXVI, 10 et suiv. — Celse, *Traité de médecine*, I, III.
(8) Mazois, *les Ruines de Pompéi*, II, p. 92 et suiv., pl. LII; III, p. 67 et suiv., pl. XLVII à L. — Fiorelli, *Descrizione di Pompei*, p. 161 et suiv., p. 230 et suiv., p. 410 et suiv.
(9) Cicéron, *Ad Q. Fr.*, III, 1, 2. — Pline, *Lettres*, V, VI, 25.
(10) Vitruve, V, XI.
(11) Vitruve, *ibid.*
(12) Vitruve, V, X.
(13) Vitruve, V, X et XI.
(14) Sénèque, *De la vie heureuse*, VII, 4.

au plus haut degré de chaleur que l'homme puisse supporter (1). Cette température élevée était employée pour combattre quelques maladies (2).

Mécène eut le premier à Rome une piscine d'eau chaude dans laquelle il fût possible de nager (3). Sous Auguste, qui se plaisait au spectacle des jeux athlétiques (4) et qui, au sortir de l'étuve, se faisait arroser d'eau chauffée au soleil (5), l'édile Agrippa fit disposer dans ses jardins un édifice comprenant, outre les salles réservées aux bains, des salles et des espaces plantés destinés aux exercices gymnastiques (6). A sa mort, Agrippa légua le tout au peuple (7), qui, avide de plaisirs, fréquenta avec ardeur un établissement dans lequel étaient réunis des divertissements de toutes sortes.

Primitivement, l'usage était de se baigner avant le souper (8), à la huitième heure en été, à la neuvième en hiver, c'est-à-dire vers une ou deux heures de l'après-midi (9); mais on en arriva à se baigner à toute heure de la journée (10), et peu à peu l'abus de ce plaisir devint tel, que certains se baignaient jusqu'à sept et huit fois par jour et prenaient aux bains leurs repas (11). Chez les riches citoyens, on pratiqua dans les salles de larges fenêtres pour laisser pénétrer le soleil et jouir d'une perspective; on revêtit les murs et le sol de marbres rares; l'eau n'arriva plus que par des robinets d'argent, pour se répandre dans les piscines garnies de marbres précieux; les sièges furent en argent (12). On en vint à colorer l'eau avec le suc des végétaux (13), à y verser des parfums dont on imprégnait même les murs des salles de bains (14); en été, l'eau de la piscine était rafraîchie avec de la neige (15).

L'exemple que les riches donnaient, la liberté dont on jouissait dans les bains publics contribuèrent à rendre la population de plus en plus désireuse de fréquenter les édifices affectés à cet usage; aussi les empereurs, dans le but de flatter le peuple, élevèrent-ils successivement les vastes monuments appelés Thermes (*Thermæ*, du mot grec θέρμαι, bains chauds), qui avaient beaucoup de rapport avec les gymnases grecs, mais en différaient surtout en ce que les bains y occupaient la principale place. On y trouvait réuni tout ce qui pouvait alors charmer une population avide de jeux et pour laquelle les fêtes et les spectacles (16) étaient un des besoins principaux de la vie. Ils renfermaient à profusion les marbres les plus rares, les statues, les tableaux de la Grèce et de l'Asie, les dépouilles du monde entier.

Sans décrire en détail la journée d'un baigneur aux Thermes de Rome, je me bornerai à donner une idée des actes ou spectacles dont les Thermes étaient chaque jour le théâtre; il sera plus facile ensuite de repeupler en quelque sorte le vaste édifice dont la restauration est présentée, de comprendre l'importance que la fréquentation des bains avait prise dans l'existence des Romains de l'Empire, et de constater que la vie de la cité s'y concentrait, pour ainsi dire, à certaines heures du jour.

Le son de la cloche (17), *tintinnabulum*, annonçait que l'eau était prête; mais un grand nombre de baigneurs étaient attirés dans les annexes par les jeux et divertissements qui y étaient réunis (18).

Des professeurs de gymnastique, *exercitatores* (19), enseignaient les exercices. Les jeux consistaient à lancer le disque, le javelot, à fendre l'air avec des boules de fer ou de plomb, à courir, à sauter, parfois les mains chargées de poids ou les pieds garnis de chaussures avec semelles de plomb, à soulever des masses de métal ou haltères (20). Quant aux lutteurs, après s'être dépouillés de leurs vêtements, s'être fait

(1) Sénèque, *Ép.*, LI, 6.
(2) Celse, *Traité de médecine*, II, XVII; III, XXVII. — Columelle, *De re rustica*, I, préf. — Galien, III, IX.
(3) Dion Cassius, LV, VII.
(4) Suétone, *Auguste*, XLV.
(5) Suétone, *Auguste*, LXXXII.
(6) Dion Cassius, LIII, XXVII.
(7) Dion Cassius, LIV, XXIX.
(8) Plaute, *Stichus*, V, II, 670.
(9) Martial, *Épig.*, X, XLVIII. — Pline le Jeune, *Lettres*, III, I, 8. Voy. au mot *Dies*, p. 171, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio.
(10) Suétone, *Néron*, XXVII; *Domitien*, XXI.
(11) Lampride, *Commode*, XI. — J. Capitolin, *les Trois Gordiens*, VI.
(12) Voy. la description des bains de Claudius Etruscus, dans Stace, *Silves*, I, V, et dans Martial, *Épig.*, VI, XLII. — Sénèque, *Ép.*, LXXXVI, 6 et suiv. — Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, XII, 153. (Edit. Jahn). — Lucien, LIII, *Hippias ou le bain*.
(13) Lampride, *Héliogabale*, XXI.
(14) Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, XIII, III, 22.
(15) Suétone, *Néron*, XXVII. — Vopiscus, *Carinus*, XVII.
(16) Juvénal, *Sat.*, X, 81.
(17) Martial, *Épig.*, XIV, CLXII.
(18) Lucien, XXXIV, *Lexiphanès*, IX et suiv.
(19) Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, XXIII, VII, 121.
(20) Martial, *Épig.*, XIV, XLIX et CLXIV. — Sénèque, *Ép.*, XV, 4 et suiv. — Lucien, XLIX, *Anacharsis ou des gymnases*. — Horace, *Sat.*, II, II, 9 et suiv.

frotter le corps d'un onguent composé d'huile et de cire, *ceroma* (1), pour assouplir les membres, et s'être couverts de sable fin au *conisterium*, afin de pouvoir se saisir (2), ils cherchaient à se renverser de diverses manières (3). Des athlètes se livraient aussi au pugilat et au *pancratium*, qui unissait la lutte au pugilat (4).

Les jeux de balle étaient également en vogue. Des joueurs placés en triangle s'exerçaient à la *pila trigonalis;* d'autres lançaient avec vigueur la balle garnie de plumes, *pila paganica* ou le *harpastum*, tandis que la plupart jouaient avec le ballon gonflé d'air, *follis* (5).

La *palæstra* avec ses portiques, l'*ephebeum*, destiné à l'éducation des jeunes gens, le *stadium*, le *xystus*, étaient les endroits les plus spécialement assignés aux jeux gymnastiques (6).

Les Thermes comprenaient encore dans leur enceinte des salles pour les discussions philosophiques et l'enseignement, *exedræ* (7), une bibliothèque, *bibliotheca* (8), un théâtre, *theatrum*, pour les luttes d'athlètes et les représentations mimiques, de vastes espaces plantés d'arbres, de nombreux bâtiments secondaires affectés à des usages variés.

Revenons aux baigneurs : après s'être déshabillés à l'*apodyterium*, ils pouvaient se plonger dans la piscine froide et y prendre leurs ébats, ou se rendre, en passant par la *cella media* ou *tepidaria*, la plus vaste et la plus riche salle des Thermes, au *caldarium* situé au midi, dans lequel étaient disposées des piscines d'eau chaude. Au sortir du *caldarium* les baigneurs passaient de nouveau dans une salle tempérée et se rendaient au *frigidarium* ou à la piscine en plein air.

La manière de se baigner variait, d'ailleurs, suivant les prescriptions hygiéniques et même la mode (9). Les uns, après la transpiration, se faisaient répandre l'eau froide ou chaude sur la tête et le corps, ou se plongeaient dans les piscines d'eau froide ou tiède (10); tandis que d'autres, couverts de sueur, passaient brusquement de l'étuve à l'eau glacée (11).

De nombreux esclaves publics (12) fonctionnaient sous les ordres du *balneator* (13). Les noms qu'on leur donnait rappelaient leurs occupations : les *capsarii* préposés à la garde des vêtements les laissaient souvent voler (14), les *fornacatores* (15) étaient chargés du chauffage, les *aquarii* (16) versaient l'eau sur les baigneurs, les *unctores* ou *aliptæ* (17) raclaient la peau avec le *strigilis* (18) et enduisaient le corps de parfums pris à l'*elæothesium*, les *alipili* (19) épilaient les diverses parties du corps, les *tractatores* (20) massaient et frottaient les muscles; des femmes, *tractatrices* (21), remplissaient parfois ces fonctions.

Les gens peu fortunés étaient obligés de se frictionner entre eux (22), ou de recourir aux soins des esclaves publics (23); mais l'homme efféminé venait aux Thermes escorté de ses esclaves, qui étaient porteurs de tout ce qui lui était nécessaire (24) et parfois accompagné d'un mignon et de joueurs de flûte (25). Il entrait soutenu par ses esclaves (26), qui l'aidaient à se déshabiller, et auxquels il remettait avec ostentation les bagues dont ses doigts étaient chargés (27); tous s'empressaient autour de lui, les parasites rivalisaient de zèle pour obtenir la faveur d'un souper (28). Au sortir du bain, ses

(1) Martial, *Épig.*, VII, XXXII.
(2) Vitruve, V, XI. — Ovide, *Métamorphoses*, IX, 35.
(3) Lucien, XLIX, *Des gymnases.*
(4) Suétone, *Auguste*, XLV. — Properce, *Élégies*, III, XIV, 8 et suiv
(5) Martial, *Épig.*, XIV, XLV-XLVIII
(6) Vitruve, V, XI.
(7) Vitruve, *ibid.*
(8) Vopiscus, *Probus*, II. — Sénèque, *De la tranquillité de l'âme*, IX, 4 et 7.
(9) Dion Cassius, LIII, XXX. — Celse, *Traité de médecine;* voy. le mot *Balneum* dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio.
(10) Celse, *Traité de médecine*, I, IV; IV, V, fin. — Pline, *Hist. nat.*, XXVIII, IV, 55. — Lampride, *A. Sévère*, XXX.
(11) Martial, *Épig.*, VI, XLII. — Pétrone, *Satyricon*, XXVIII. — Plutarque, *Quæst. conviv.*, VIII, IX, 30 et suiv.
(12) Pline le Jeune, *Lettres à Trajan*, XXXII (XLI).
(13) Cicéron, *Pro Cœl.*, XXVI.
(14) Ovide, *Art d'aimer*, III, 639. — Plaute, *Rudens*, II, III, 382 et suiv.
(15) Ulpien, *Digeste*, IX, II, 27. — Paulus, *Digeste*, XXXIII, VII, 14.
(16) Juvénal, *Sat.*, VI, 332.
(17) Juvénal, *Sat.*, VI, 422. — Sénèque, *Ép.*, LVI, 1.
(18) Perse, *Sat.*, V, 126. — Suétone, *Auguste*, LXXX.
(19) Sénèque, *Ép.*, LVI, 1. — Juvénal, *Sat.*, XI, 156 et suiv.
(20) Sénèque, *Ép.*, LXVI, 53.
(21) Martial, *Épig.*, III, LXXXII.
(22) Æl. Spartianus, *Hadrien*, XVII.
(23) Sénèque, *Ép.*, LVI, 1.
(24) Juvénal, *Sat.*, VII, 130. — Lucien, *Nigrinus*, XIII.
(25) Pétrone, *Satyricon*, XXVIII.
(26) Sénèque, *De la brièveté de la vie*, XII, 6.
(27) Juvénal, *Sat.*, I, 28. — Térence, *Heautontimorumenos*, IV, I, 655.
(28) Martial, *Épig.*, XII, LXXXII. — Lucien, *le Parasite*, LI.

esclaves le portaient sur un lit de repos, le massaient, lui pétrissaient la chair, puis, après lui avoir doucement lavé le corps, en enlevaient avec le *strigilis* l'eau et la sueur; ils procédaient ensuite à la dépilation (1), au moyen de petites pinces, *volsellæ* (2), ou d'un onguent nommé *psilothrum* ou *dropax* (3). Ils adoucissaient la peau avec de la pierre ponce (4), et, pour la rendre plus souple, la frictionnaient avec le suc des végétaux (5); enfin ils répandaient sur lui les parfums apportés dans des cornes (6) ou des vases d'albâtre (7). Ces onctions terminées, les esclaves essuyaient leur maître avec des étoffes de lin ou de laine fine (8), l'enveloppaient dans une sorte de manteau en peluche, *gausapa* (9), le portaient jusqu'à sa litière, et le cortège se reformait (10).

Les sénateurs, les riches patriciens allaient aux bains accompagnés de leurs clients, de leurs esclaves (11); parfois l'empereur, quittant ses somptueux palais, s'y rendait pour briguer la faveur populaire (12). Les Thermes devinrent un lieu de plaisir et d'intrigue où se rencontraient toutes les classes de la société; et dans leurs vastes enceintes circulait une foule immense dans laquelle se confondaient les types divers des peuples soumis à l'Empire, depuis l'indigène de la Grande-Bretagne jusqu'à celui de l'Éthiopie.

Aux clameurs des baigneurs, des lutteurs, à celles du peuple réuni au stade et au théâtre, se mêlaient les cris des baladins, des marchands de boissons et de comestibles, ceux des esclaves qui offraient leurs services pour le bain (13). Les poètes venaient y réciter leurs vers (14), les orateurs s'y exerçaient à parler en public et poursuivaient parfois les baigneurs jusque dans la piscine (15). Les parasites (16), les courtisanes (17) pullulaient dans les Thermes. La licence y devint extrême, surtout lorsqu'il fut toléré que les hommes et les femmes se baignassent ensemble (18), même la nuit (19). Quelques empereurs, dans le but d'opposer une digue à la dépravation des mœurs, promulguèrent des édits interdisant la promiscuité des sexes dans les établissements publics (20); cependant cette coutume persista jusqu'à la chute de l'Empire (21). D'ailleurs, de l'examen des ruines qui nous ont été conservées, il semble ressortir que si les palestres et les salles disposées symétriquement ont pu être destinées à l'usage exclusif de chaque sexe, les vastes salles centrales devaient être affectées au bain en commun, *mixta balnea*.

Plus de huit cent cinquante bains publics et particuliers étaient en service à Rome sous Constantin (22).

Les principaux Thermes de Rome, généralement désignés sous le nom de leur fondateur, étaient les Thermes d'Agrippa, de Néron et d'Alexandre Sévère, de Titus, de Trajan, de Commode, d'Antonin Caracalla, de Septime Sévère, de Dioclétien, et enfin de Constantin (23). Ils étaient en plein usage lorsque Alaric saccagea et incendia Rome, en 410; malgré les désastres successifs qui accablèrent la ville, ils furent fréquentés pendant tout le cinquième siècle (24); mais après que Vitigès, en 537, eut coupé les aqueducs (25) et que Totila, en 547, eut dévasté la ville et dispersé la population, les Thermes furent abandonnés (26).

(1) Juvénal, *Sat.*, XI, 157. — Martial, *Épig.*, II, xxix; IX, xxvii.
(2) Martial, *Épig.*, IX, xxviii.
(3) Martial, *Épig.*, III, lxxiv; VI, xciii.
(4) Juvénal, *Sat.*, VIII, 16.
(5) Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, XIII, iii, 22 et suiv.
(6) Martial, XIV, *Épig.*, iii.
(7) Pétrone, *Satyr.*, ix.
(8) Pétrone, *Satyr.*, xxviii.
(9) Pétrone, *ibid.*
(10) Pétrone, *ibid.*
(11) Martial, *Épig.*, III, xxxvi. — Juvénal, *Sat.*, VII, 131 et suiv.
(12) El. Spartianus, *Hadrien*, xvii. — Lampride, *Alexandre Sévère*, xlii.
(13) Sénèque, *Ép.*, lvi, 2 et suiv.
(14) Horace, *Sat.*, I, iv, 75.
(15) Martial, *Épig.*, III, xliv. — Pétrone, *Satyricon*, xcii.
(16) Martial, *Épig.*, XII, lxxxii.
(17) Martial, *Épig.*, III, xlviii; XI, lxvii.
(18) Martial, *Épig.*, III, li et lxxii; VII, xxxv; XI, xlvii. Quintilien, V, ix, 14. — Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, XXXIII, xii, 153.
(19) Lampride, *A. Sévère*, xxiv. — Fl. Vopiscus, *Tacite*, x.
(20) Dion Cassius, LXIX, viii. — El. Spartianus, *Hadrien*, xviii. — Lampride, *A. Sévère*, xxiv.
(21) Voy. les textes cités dans Daremberg et Saglio, *Dict. des ant. grecques et romaines*, au mot *Balneum*, p. 652.
(22) Publius Victor (*Descriptio urbis Romæ*) donne le nombre des bains dans chacune des quatorze régions de Rome.
(23) Voy. l'énumération de Publius Victor, *Patrologie latine*, vol. XVIII, p. 437 et suiv.
(24) Sidoine Apollinaire, Poème xxiii (*Narbo*), 414 C, dans la *Patrologie latine*, vol. LVIII, p. 744.
(25) Procope, *Guerre gothique*, I, xix (édition de Bonn, II, p. 95).
(26) Procope, *Guerre gothique*, III, xx, xxii et suiv.

Le sort de ces monuments dépendit de l'emplacement qu'ils occupaient dans l'enceinte de Rome : situés près du Tibre, dans les parties de la ville qui continuèrent à être habitées, ils disparurent presque complètement; au contraire, les ruines de ceux qui étaient éloignés des habitations subsistèrent jusqu'au seizième siècle, et les architectes de la Renaissance purent en prendre des dessins, devenus précieux, aujourd'hui qu'il ne reste plus trace de la plupart de ces monuments. D'intéressants vestiges des Thermes d'Agrippa, de Titus, de Constantin subsistent encore; les ruines de ceux de Caracalla et de Dioclétien couvrent de vastes espaces et permettent d'étudier ce genre d'édifices si grandioses et si caractéristiques de la civilisation de l'Empire romain.

Ce n'est pas seulement sur tout le territoire de l'Italie que les Romains avaient construit des établissements thermaux. A mesure que le champ de leurs conquêtes s'était étendu, ils en avaient élevé dans les contrées soumises à leur domination, ainsi que l'attestent encore les ruines de tant d'édifices, trace imposante de leur passage.



Monnaies de Dioclétien et de Maximien.
Cabinet de France.





HISTORIQUE.

Il ne saurait y avoir de doute sur l'époque de la fondation des Thermes de Dioclétien; outre un texte d'Eusèbe (1), une inscription, qui n'est autre que la dédicace des Thermes, donne un renseignement très précis. De ce document il résulte que les Thermes ont été inaugurés entre les kalendes de mai 305, époque de l'abdication de Dioclétien et de Maximien, et le huitième jour des kalendes d'août 306, date de la mort de Constance.

Voici le texte de cette importante inscription (2) :

DD · NN · DIOCLETIANVS · ET · MAXIMIANVS · INVICTI
SENIORES · AVGG · PATRES · IMPP · ET · CAESS · ET
DD · NN · CONSTANTIVS · ET · MAXIMIANVS · INVICTI · AVGG · ET
SEVERVS · ET · MAXIMINVS · NOBILISSIMI · CAESARES
THERMAS · FELICES · DIOCLETIANAS · QVAS
MAXIMIANVS · AVG · ABSENS · EX AFRICA · SVB
PRAESENTIA · MAIESTATIS · DISPOSVIT · AC
FIERI · IVSSIT · ET · DIOCLETIANI · AVG · FRATRIS · SVI
NOMINI · CONSECRAVIT · COEMPTIS · AEDIFICIIS
PRO · TANTI · OPERIS · MAGNITVDINE · OMNI · CVLTV
PERFECTAS · ROMANIS · SVIS · DEDICAVERVNT

De nombreux fragments de cette inscription conservés à Rome semblent indiquer qu'elle avait dû être reproduite sur différentes parties des Thermes; le dernier fragment a été retrouvé en 1876 dans les ruines mêmes (3).

Les Thermes de Dioclétien, situés sur le mont Viminal, près du mur de Servius Tullius, devaient dépasser, en grandeur et en magnificence, tous les monuments de ce genre élevés à Rome. Rien ne fut négligé pour l'exécution de cette construction gigantesque. L'eau Marcia, la plus renommée de la ville pour sa limpidité (4), fut amenée dans un vaste réservoir placé du côté sud-est, en dehors de l'enceinte de l'édifice dont il était séparé par une voie dallée. Selon la légende, quarante mille chrétiens furent employés aux travaux (5) : les règnes de Dioclétien et de Maximien ayant été marqués par de cruelles persécutions (6), il n'est pas douteux que les chrétiens, réduits en esclavage, aient été employés à la construction des édifices publics.

(1) Eusèbe, *Chronic.*, II, dans la *Patrologie grecque* de Migne, XIX, p. 583. Voy. la chronique de saint Prosper d'Aquitaine, *Patrologie latine*, LI, p. 573.

(2) *Corp. Insc. Latin.*, VI, pars 1, n° 1130. — *Notizie degli scavi di antichità*, 1876, p. 141, n° 12.

(3) Le fragment découvert en 1876 confirme la copie de l'anonyme d'Einsiedeln.

(4) Sur l'Aqua Marcia, voy. le *Corp. Insc. Latin.*, VI, pars 1, p. 268 ad n°s 1244-1246. — Nibby, *Roma antica*, II, p. 805, et l'ouvrage de V. Massimo, *Notizie istoriche della villa Massimo alle Terme Diocleziane*, p. 17 et suiv.

(5) Pompeo Ugonio, *Istoria delle stationi di Roma* (1588), p. 197. — Martinelli, *Roma ex ethnica sacra* (1653), p. 354.

(6) Eusèbe, à l'endroit déjà cité. — Duruy, *Histoire des Romains*, VI, p. 591 et suiv.

Olympiodore (1) dit que dans les Thermes de Caracalla seize cents sièges de marbre étaient destinés aux baigneurs et qu'il en existait presque le double dans les Thermes de Dioclétien. A l'époque de Vopiscus, sous le règne de Constantin (324-337), les Thermes de Dioclétien renfermaient la riche bibliothèque Ulpia (2). Enfin d'un texte de Sidoine Apollinaire, on peut conclure que ces Thermes, restaurés sans doute après les dévastations commises par Alaric lors de son entrée dans Rome par la porte Salaria, étaient encore en plein usage à la fin du cinquième siècle (3); ils durent être abandonnés quand les aqueducs qui alimentaient Rome eurent été coupés par Vitigès, en 537 (4).

Les ruines de ce monument furent peut-être plus longtemps épargnées que celles des autres édifices antiques : la légende voulait en effet qu'il eût été construit par des chrétiens, et de bonne heure, dans son enceinte avait été élevée l'église de Saint-Cyriaque, *Sanctus Cyriacus in thermis Diocletiani*. Saint Cyriaque était au nombre des chrétiens qui avaient été employés aux travaux, et il avait souffert le martyre sous Dioclétien (5).

Au quinzième siècle, des colonnes et des corniches de marbre subsistaient en beaucoup d'endroits; les ruines étaient encore imposantes et splendides (6); ce n'est qu'au seizième siècle qu'elles subirent d'importantes modifications. Le cardinal J. du Bellay, qui était ambassadeur de François I[er] près du pape Paul III, ayant été nommé évêque d'Albano, établit sa résidence à Rome, acheta l'emplacement des Thermes et y fit disposer de vastes jardins nommés par les contemporains *Horti Belleiani*. A sa mort, en 1560, ces jardins furent achetés par Charles Borromée, archevêque de Milan, qui les céda au pape Pie IV, pour y installer les chartreux de Sainte-Croix de Jérusalem (7).

Michel-Ange fut chargé par ce pape, en 1561, de convertir en une église dédiée à Sainte-Marie des Anges (8) la plus grande salle, qui était encore ornée de ses huit colonnes de granit rose, portant des voûtes bien conservées. Il plaça l'entrée principale du côté sud-est, à une des extrémités de la salle, et le maître-autel du côté opposé. Une porte secondaire, située au sud-ouest, donna accès à l'église. Pour y pénétrer, il fallut descendre quelques marches et traverser la salle circulaire. Cette entrée, placée du côté de la ville, devint la plus fréquentée. Un vaste monastère, avec un cloître orné de cent colonnes, fut érigé en même temps pour les chartreux (9).

Sixte V (1585-1590), qui possédait une villa dont les bâtiments englobaient une grande partie de l'enceinte sud-est des Thermes, fit démolir une portion considérable des ruines, afin d'établir une place en avant de l'entrée de l'église Sainte-Marie des Anges, d'en dégager les abords et d'ouvrir une voie vers la porte San-Lorenzo : les décombres servirent à aplanir la rue Strozzi, la rue del Macao, etc. (10).

En 1594, la comtesse Sforza acheta aux chartreux la rotonde antique située à l'angle ouest de l'enceinte, ainsi que les jardins environnants, afin de donner le tout à des moines cisterciens. La rotonde fut convertie en une église dédiée à saint Bernard : à cette occasion, les peintures qui ornaient encore les murs antiques furent détruites (11).

Ces travaux de remaniement avaient, surtout au commencement du seizième siècle, amené la découverte d'un certain nombre de bustes d'empereurs et de philosophes, dont la plupart entrèrent dans la collection du cardinal Farnèse (12).

Les papes Urbain VIII (1623-1644) et Clément XI (1700-1721) établirent des greniers publics dans

(1) Olympiodore, *Fragm. hist. Græc.*, éd. Didot, IV, p. 67, § 43. Olympiodore vivait au cinquième siècle de notre ère.

(2) Vopiscus, *Vie de Probus*, II. Sur la richesse de la bibliothèque Ulpia, où l'on conservait les *libri lintei*, voy. Vopiscus, *Vie d'Aurélien*, I, VIII, XXIV; *Vie de Tacite*, VIII; *Vie de Numérien*, XI. La bibliothèque était ornée de statues.

(3) Sidoine Apollinaire, Poème XXIII, *Ad Consentium*, à la fin. (*Patrologie latine* de Migne, LVIII, p. 744, B, C.) Ce poème a été écrit en l'an 466.

(4) Procope, *Guerre gothique*, I, XIX. (*Corp. script. hist. byzantinæ*, II, p. 95.)

(5) Pompeo Ugonio, à l'endroit déjà cité. - Nardini (1660), *Roma antica*, II, p. 91

(6) Fulvio (1527), III, p. 37.

(7) Nibby, *Roma antica*, II, p. 802.

(8) Vasari, *Vie de Michel-Ange*.

(9) Nibby, *Roma moderna*, I, p. 329 et suiv.

(10) V. Massimo, *Notizie istoriche della villa Massimo*, p. 22.

(11) Nibby, *Roma antica*, II, p. 803-804.

(12) Sur ces fouilles, voy. Fr. Albertini, *Opusculum de mirabilibus novæ et veteris urbis Romæ*, au chap. *De Thermis*, p. 14 de l'édit. de 1520. Voy. aussi Flaminio Vacca, *Memorie*, n. 104, p. 96 de l'édit. Fea.

quelques parties des ruines (1). Sous Clément XI fut également tracée la méridienne que l'on voit dans le dallage de l'église (2).

L'œuvre de destruction recommença en 1742; les ruines du réservoir dit *Botte di Termini*, qui dans le principe conservait l'eau destinée aux Thermes, furent démolies et l'emplacement fut livré à la culture (3) : des vestiges en subsistèrent encore longtemps. En 1749, l'église Sainte-Marie des Anges subit d'importantes modifications : la porte principale fut fermée en maçonnerie, le vestibule et la salle où se trouvait le maître-autel furent convertis en chapelles, les quatre salles situées entre les colonnes antiques furent séparées de l'église par des murs, la porte placée au sud-ouest devint l'entrée principale et huit colonnes en briques recouvertes d'enduits peints furent élevées pour décorer la nouvelle nef. Vanvitelli exécuta ces changements, qui dénaturaient l'œuvre de Michel-Ange (4).

La topographie de ce quartier de Rome ne fut plus modifiée jusqu'à notre époque.

Depuis 1870, l'extension que la ville, devenue capitale d'un grand royaume, a prise du côté du Viminal, a exigé de nombreuses transformations. Une partie de l'enceinte sud-est des Thermes, englobée dans les constructions de la villa de Sixte-Quint devenue villa Massimo, a été rasée afin de dégager les abords de la gare du chemin de fer; le sol de la place di Termini a été abaissé, transformé en un square qu'entourent des voies pavées; des égouts y ont été pratiqués (5).

Les chartreux n'occupent plus que l'église et quelques dépendances; le couvent de San-Bernardo a été désaffecté, les bâtiments servant de greniers ont changé de destination. Des services publics, écoles, hospices, casernes, prisons, ont été installés dans les diverses constructions. La rue Cernaïa, qui coupe les anciens Thermes, a été ouverte et donne accès au nouveau ministère des finances, qui recouvre une partie des ruines à l'angle nord de l'enceinte. D'autres changements, qui doivent être exécutés à bref délai, enlèveront à jamais à ce quartier son aspect pittoresque : la ville moderne en a pris possession.

Les belles ruines des Thermes de Dioclétien, qui donnaient une si grande idée des constructions impériales, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des artistes : elles furent étudiées et dessinées de bonne heure.

J'ai recherché avec soin les écrits et les dessins de mes prédécesseurs. On peut les ranger en deux groupes : les travaux qui ont été exécutés au seizième siècle, et ceux qui datent d'une époque plus récente. Recherches. Études.

Le premier, le plus nombreux, est aussi le plus important, parce qu'il est le plus ancien et que les plans du seizième siècle font connaître des constructions qui, depuis cette époque, ont été détruites ou cachées sous des édifices nouveaux. Ils m'ont été d'un grand secours, et pourtant j'ai plus d'une fois constaté qu'ils ne sont pas conformes, dans leurs détails, aux ruines encore debout, ou qu'ils ne s'accordent pas entre eux dans l'indication des parties disparues : ces différences sont surtout considérables dans les dessins qui ont trait aux essais de restauration. Tous ces documents ont cependant leur importance, et elle est d'autant plus grande que plusieurs d'entre eux sont peu connus et ont échappé aux modernes.

Parmi ceux que j'ai moi-même étudiés dans les bibliothèques ou dont j'ai obtenu des calques, je citerai :

1° A Florence, aux Uffizi, un plan sur parchemin dessiné par F. de Sangallo en 1518 (6), qui est un des documents les plus exacts existant sur ces Thermes, un plan de Bramante (7), un plan coté, malheureusement fort avarié, qu'on suppose être de J. de Sangallo (8), et quelques dessins d'un intérêt beaucoup moindre; 2° A Rome, le plan de Bufalini publié en 1551, ainsi qu'une série de plans qui m'ont fait connaître la topographie générale et successive du mont Viminal dans les derniers siècles; 3° A Paris,

(1) Nibby, *Roma antica*, II, p. 804.

(2) Nibby, *Roma moderna*, I, p. 333-334.

(3) V. Massimo, *Notizie istoriche della villa Massimo alle Terme Diocleziane*, p. 17. — Ficoroni, *Vestigia e rarità di Roma antica* 1744, XVIII, p. 124.

(4) Nibby, *Roma moderna*, I, p. 331.

(5) Les travaux exécutés à cette occasion sur l'emplacement des Thermes n'ont amené la découverte d'aucun objet d'art important. En dehors des bustes mentionnés ci-dessus, on ne peut citer comme provenant des Thermes de Dioclétien qu'une belle tête de Vénus (Visconti, *Musée Chiaramonti*, pl. XXVII) et la grande vasque en porphyre qui orne la salle ronde du musée du Vatican.

(6) Galeria degli Uffizi (n° bleu 284). *Inventario generale dei disegni di architettura.*

(7) Galeria degli Uffizi (n° bleu 104).

(8) Galeria degli Uffizi (n° bleu 1546).

à la Bibliothèque nationale, une monographie publiée à Anvers en 1558, d'après les dessins de Sebastiano Oya, architecte espagnol (1), deux beaux recueils de plans gravés et aussi de vues pittoresques de Du Pérac, de Cock, de P. Ligorio, etc. (2); 4° A Berlin, les importants dessins du Cabinet des estampes (3). J'ai compulsé également les ouvrages très répandus de Serlio, de Palladio.

Pour ce qui est des dessins et des écrits plus récents, il m'a été facile de consulter Piranesi, Desgodetz, Cameron, Nibby, Canina. J'ai pris connaissance du travail exécuté en 1842 par Boulanger qui, ne s'étant pas appuyé sur les documents du seizième siècle, a manqué d'un point de départ sérieux pour restituer les constructions disparues. Les dessins d'état actuel ne reproduisent pas toujours fidèlement les ruines telles qu'elles existent et l'étude des fragments encore en place démontre clairement que la décoration adoptée n'a pas le caractère convenable (4).

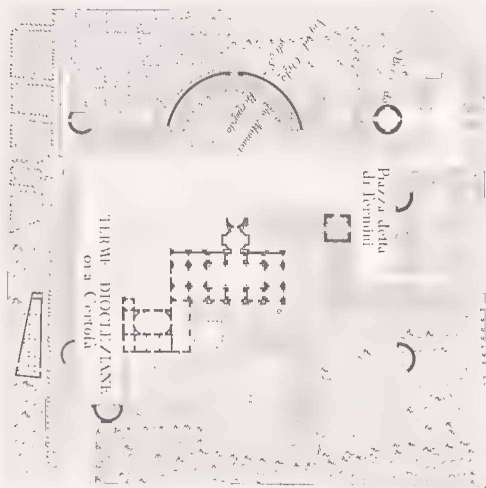
Enfin, pendant mon séjour à Rome et depuis mon retour à Paris, je me suis constamment tenu au courant des découvertes faites sur l'emplacement des Thermes; le gouvernement italien n'y a jamais entrepris de fouilles régulières, et c'est seulement à l'occasion des travaux de viabilité mentionnés plus haut qu'ont été trouvés quelques intéressants fragments, ou relevés quelques détails de construction. Les uns et les autres sont soigneusement rapportés dans les *Notizie degli scavi di antichità*.

(1) Bibliothèque nationale, au Cabinet des estampes, un exemplaire [illegible] (G [illegible] 36 [illegible]), aux Imprimés, un exemplaire formant un très long rouleau (J. 815, 4, Réserve).

(2) Bibliothèque nationale. Cabinet des estampes (1939. États de l'Église Rome, 1er quartier, Monti, Th. de Dioclétien. V, b, 67) et Romes antiques, G [illegible]

(3) Cabinet des estampes. Inv. 187 de 1886.

(4) Bibliothèque de l'École des beaux-arts. Collection des Restaurations des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, vol. XXVI (B. 75, 547).



ÉTAT ACTUEL.

Au prix de beaucoup de démarches j'ai pu obtenir la faculté d'explorer, dans toutes leurs parties sans exception, les divers bâtiments qui couvrent l'emplacement des Thermes. J'ai mesuré et dessiné, dans leur ensemble et dans leurs détails de construction et d'ornementation, toutes les ruines anciennes et souvent les constructions modernes qui les englobent.

Les Thermes de Dioclétien n'ont pas un caractère différent de celui des monuments analogues élevés précédemment à Rome : la disposition des salles, celle des voûtes, les détails des fragments d'architecture qui sont encore en place sont presque les mêmes que dans les Thermes de Caracalla.

La construction ne diffère pas de celle qui était en usage dans les monuments de Rome à l'époque impériale.

Les *murs*, formés de couches de cailloux noyés dans le mortier, sont revêtus de briques de petite dimension; de grandes briques, sortes de carreaux de $0^m,60$ environ de côté et de $0^m,04$ à $0^m,05$ d'épaisseur, sont disposées par lits horizontaux dans toute la largeur des murs et servent à relier les parements; ces couches de briques sont espacées de $1^m,40$ environ et placées de préférence à la naissance des arcs, à la hauteur des dessous des linteaux en briques des niches et des portes; il en existe également sous les rangées de modillons en pierre, en tous les points où il est besoin d'une surface plane et résistante. Les arcs de tête des voûtes, visibles sur les faces des murs, sont toujours appareillés en formant des rouleaux concentriques en briques, les joints convergeant au centre; des arcs de décharge sont disposés au-dessus des portes, des niches, de tous les points qu'il est utile de soulager d'un poids important.

Les *voûtes* sont exécutées au moyen d'ossatures en briques et de remplissages en blocage de pierres volcaniques très légères noyées dans le mortier et disposées par lits horizontaux. Ces ossatures, à claire-voie, sont composées d'arceaux formés de briques de $0^m,60$ de longueur sur une largeur de $0^m,15$ à $0^m,30$, reliés entre eux par de grandes briques carrées de $0^m,60$ de côté; ces sortes de nervures sont placées aux diagonales des voûtes d'arête, en certains points des berceaux. Ce système, appliqué aux voûtes de grande dimension, n'a pas été employé pour la construction de celles de moindre importance qui étaient placées au-dessus des portiques; elles ne sont formées que de blocage. Les grands culs-de-four ont l'arc de tête composé de plusieurs rangées de briques, mais tout le corps de la voûte est en blocage. La coupole de l'église San-Bernardo est formée de blocage au milieu duquel se voient les ossatures espacées de $2^m,90$ environ et dirigées vers l'anneau à jour placé au sommet Enfin, j'ai pu constater, en ce qui concerne la salle octogonale placée à l'angle de la rue Cernaïa, que les nervures de la voûte sont composées chacune de trois arceaux en briques partant des milieux des côtés pour converger vers l'ouverture laissée au centre, et qu'elles sont reliées par des rangées de grandes briques qui font le tour. Les voûtes sphériques sont extradossées par gradins jusqu'à une certaine hauteur; celles d'arête le sont par plans faiblement inclinés de manière à donner des frontons; celles en berceau sont souvent surmontées de terrasses. D'épais enduits ou des couvertures formées de tuiles appliquées directement sur la maçonnerie servaient à protéger les intérieurs contre les intempéries.

Les *escaliers* conduisaient aux terrasses et aux couvertures; ils sont entièrement exécutés en briques. (État actuel, pl. VI.)

Les *conduites*, en briques, destinées à l'écoulement des eaux sont quelquefois pratiquées dans l'épaisseur des murs, mais sont généralement disposées sur les faces extérieures. Les dessins d'état actuel permettent d'en étudier la disposition dans ce dernier cas. Les conduites souterraines que j'ai eu occasion d'examiner sont formées de murs en briques soutenant de grandes briques inclinées les unes vers les autres et s'arc-boutant.

Les *hypocaustes* découverts dans la fouille pratiquée en avant de l'église Sainte-Marie des Anges sont formés d'un sol inférieur composé de grandes briques carrées placées sur un blocage et sur lesquelles reposent de petits piliers en briques de $0^m,22$ de côté, portant eux-mêmes deux épaisseurs de grandes briques recouvertes d'une couche de ciment grossier, puis d'une seconde de ciment plus fin sur laquelle devait être placé le dallage en marbre. Des tuyaux rectangulaires, en terre cuite, de $0^m,12 \times 0^m,17$ de section sont appliqués contre les faces des murs et plongeaient dans l'hypocauste, afin de laisser circuler tout autour de la salle l'air chaud qui s'en échappait. Un enduit, puis un revêtement de marbre recouvraient ces tuyaux.

Les *corniches* extérieures étaient composées de longues pierres dont l'extrémité formait modillon, et de briques recouvertes d'enduits; on voit encore les restes des ornements en stuc d'une de ces corniches dans une partie de la façade sud-est.

Les *revêtements* de marbre étaient fixés sur les faces verticales des murs par des crampons de bronze; ils reposaient sur un enduit épais souvent de plus de $0^m,10$, et étaient calés au moyen de débris de marbre enfoncés dans ces enduits; les trous laissés par les crampons qui ont été arrachés m'ont permis parfois de dessiner les dispositions générales qui avaient été adoptées pour les parois couvertes de marbre.

Les *mosaïques* des pavements mis à découvert dans les fouilles sont formées de petits parallélipipèdes en marbre de forme très allongée; ils sont placés sur un épais blocage. J'ai pu, sur un point de la façade sud-est, retrouver des restes de mosaïques de diverses couleurs en matière vitrifiée; l'enduit sur lequel sont appliqués les petits cubes est garni de clous à larges têtes plates. (État actuel, pl. VI.)

Les *briques*, suivant l'usage romain, étaient marquées de timbres en général circulaires renfermant des inscriptions. J'en ai estampé un certain nombre, et les inscriptions le plus fréquemment répétées sont les suivantes :

OFF SRF DOM, un trèfle au milieu,
OFF M AVGG ET CAESS NN;
OFF SRF TEMP, un trèfle au milieu;
OFF SR FOCEN, id.;
OFF T Q AVGG ET CAESS NN; au centre SR;
R S P OF TER S IIII;
SR DOMR (?) sur un timbre de forme rectangulaire (1).

Ornementation.

L'étude des fragments existants fait reconnaitre que l'art était en pleine décadence, mais que la sculpture ornementale était encore extrêmement fouillée et finement exécutée dans le marbre. Une particularité doit être signalée : dans la grande salle, qui est devenue l'église Sainte-Marie des Anges, les quatre chapiteaux qui portent la corniche recevant la voûte centrale sont composites, tandis que les quatre autres chapiteaux placés aux extrémités de la même salle sont d'ordonnance corinthienne.

Je n'ai retrouvé dans les ruines aucune trace du motif, formé d'arcs reposant sur des colonnes, qui se voit au palais de Dioclétien à Spalatro en Dalmatie, et qui a été si souvent reproduit ultérieurement.

(1) Pour d'autres inscriptions, voir *Notizie degli scavi di antichità*, 1876, p. 141 et 142; 1878, p. 34 et 234; 1887, p. 234.

FOUILLES.

Je ne me suis pas borné à des relevés, rendus souvent difficiles par l'enchevêtrement de constructions d'époques différentes : j'ai voulu étendre le champ de mes observations par des sondages, des fouilles, que l'exiguïté de mes ressources m'a empêché de multiplier. Le but que je poursuivais était d'arriver à connaître le niveau du sol antique dans les salles principales, la place des piscines et la disposition des parties disparues qui sont indiquées dans les plans que j'avais consultés.

Bâtiment principal.

Une fouille a été faite par mes soins, en avant de l'église Sainte-Marie des Anges, afin de retrouver la disposition de la grande salle indiquée en saillie dans tous les plans. J'ai pu reconnaître la masse de la construction ancienne, la place d'une des grandes colonnes qui portaient les voûtes de cette salle détruite, retrouver l'hypocauste et le départ des tuyaux verticaux qui garnissaient les parois des murs. J'ai acquis la conviction que le sol ancien de cette salle était à quelques centimètres au-dessous du sol de l'église, et que des piscines peu profondes avaient existé sur les flancs de cette salle chaude. L'hypocauste communiquait avec des galeries souterraines qui entouraient la salle extérieurement et longeaient ensuite les murs adjacents à la place di Termini.

Quelques fouilles m'ont permis de m'assurer que les salles situées sur les flancs de l'église Sainte-Marie des Anges étaient entièrement occupées par des piscines revêtues de marbre blanc : j'ai retrouvé en effet le fond en blocage qui portait les marbres et parfois le revêtement sur les faces verticales.

Les fouilles précédentes m'avaient démontré que la disposition des services principaux était, dans les Thermes de Dioclétien, la même que dans ceux de Caracalla. La piscine froide ne pouvait se trouver qu'au nord-est, comme dans ces derniers que les recherches archéologiques exécutées à diverses reprises permettent d'étudier dans tous leurs détails. Une fouille dans une des parties circulaires placées derrière l'église a donné en cet endroit la disposition de la piscine revêtue de marbre blanc; une autre fouille m'a fait connaître sa limite sur un de ses côtés; une tranchée pratiquée dans le jardin du petit cloître m'a permis de constater dans toute sa longueur le fond en maçonnerie antique. N'ayant pu obtenir l'autorisation de fouiller au pied du mur moderne qui sépare les deux cloîtres occupés actuellement l'un par un hospice d'aveugles, l'autre par un dépôt d'artillerie, je n'ai pu constater si les fondations d'un mur antique important destiné à fermer la piscine froide existaient de ce côté.

J'ai cherché vainement les bases des colonnes des portiques qui entouraient la palestre sud-est, mais j'ai pu prendre le dessin de la mosaïque de ce portique et indiquer le mur qui portait les colonnes. D'autres fouilles exécutées en divers points du bâtiment principal m'ont permis de retrouver souvent le massif de maçonnerie sur lequel avaient reposé les dallages ou les mosaïques.

Enceinte côté nord-est.

Du côté nord-est, une tranchée faite dans le grand cloître m'a permis de constater la trace du mur d'enceinte qui avait été démoli profondément, sans doute pour permettre la culture du terrain. Une seconde fouille m'a fait connaître le mur de fondation qui portait les colonnes d'un portique dont la voûte a laissé des traces encore très visibles. J'ai pu dessiner la mosaïque de la partie formant cour.

Côtés nord-ouest et sud-est.

Des côtés nord-ouest et sud-est, où les constructions sont présentées comme symétriques dans tous les anciens plans, j'ai porté mes recherches sur l'espace occupé jadis par les dépendances de la villa

Massimo. Les ingénieurs du chemin de fer m'ayant gracieusement communiqué les plans des parties démolies lors de l'édification de la gare, dont on voulait dégager les abords, j'ai pu, à l'aide de ce document et du plan de Sangallo, diriger quelques fouilles pour m'assurer exactement de la position des bâtiments anciens qui étaient englobés dans les constructions démolies. C'est ainsi que j'ai retrouvé les murs d'un exèdre, les angles des salles indiqués au plan d'état actuel, le sol de ces salles, le pavement de la voie antique qui bordait au sud-est l'enceinte du monument.

[illegible] Du côté sud-ouest, une fouille pratiquée en avant du mur du grand exèdre dans le but de mettre à découvert les fondations des murs qui soutenaient les gradins ne m'a donné aucun résultat. Le niveau de la place di Termini est en cet endroit au-dessous du sol antique.

[illegible]

RESTAURATION.

Le rapprochement des dessins partiels obtenus par mes relevés et le résultat des fouilles m'ont démontré la possibilité de restituer d'une façon précise l'ensemble du monument principal, qui était divisé par son axe en deux parties symétriques. Plan. Édifice principal

J'ai dû m'aider des dessins des architectes de la Renaissance pour la reconstitution de la salle placée au milieu de la façade sud-ouest, faisant face au grand exèdre qui formait le théâtre. Je me suis également servi de leurs plans pour la restitution des portiques des palestres, pour celle du mur de la façade sud-ouest, mais je m'en suis éloigné en supposant une muraille du côté nord-est de la grande piscine froide. Cette présomption a d'ailleurs été déjà avancée par Piranesi, Canina et Boulanger. Les motifs qui m'y ont rallié sont : la présence d'une amorce de mur orné de modillons, de $1^{m},53$ de longueur, qu'on voit au-dessus des toits, à l'angle est de l'ancienne piscine; celle d'un long mur moderne, bâti dans la direction que paraît avoir occupée la construction antique; et, dans les mêmes conditions, l'existence d'une très haute muraille aux Thermes de Caracalla, qui, n'étant pas situés sur une hauteur comme ceux de Dioclétien, étaient moins exposés au vent du nord. Enfin la différence de niveau des corniches et le contraste bien marqué entre l'architecture marmoréenne qui décorait les murs bordant la piscine et l'architecture très simple formée d'enduits qui ornait les façades extérieures, me paraissent corroborer mon opinion sur cette disposition, surtout en présence de l'indécision et des divergences qu'il est aisé de constater dans les essais de restauration des anciens architectes.

Mes notes m'indiquaient presque entièrement le tracé de l'enceinte du côté nord-est, mais j'ai dû me servir des anciens dessins pour la compléter des côtés sud-est et nord-ouest, que les relevés et les fouilles délimitaient cependant déjà en grande partie. Au sud-ouest, le mur du grand exèdre encore debout et les rotondes occupées, l'une par une prison, l'autre par l'église San-Bernardo, établissaient d'une manière certaine la plupart des constructions antiques; je me suis servi pour les compléter des documents recueillis et aussi des murs antiques que j'ai pu retrouver dans les souterrains des constructions modernes. Un plan des fondations antiques (1) mises à découvert lors de la construction du ministère des finances m'a permis d'observer que des voies dallées longeaient les Thermes au nord-est et au nord-ouest; des découvertes faites au cours des travaux de l'édilité romaine (2) m'ont appris que l'enceinte était bordée de voies pavées à l'angle est et au sud-est; une fouille m'a fait également retrouver le pavage de ce dernier côté : il me semble donc probable que l'enceinte était entièrement entourée de voies. Une d'elles, au sud-est, séparait les Thermes du réservoir (complètement disparu) qui recevait les eaux affectées au service des bains (3). Enceinte

Les profondes tranchées pratiquées pour établir des égouts, pendant que j'exécutais mes relevés, vinrent m'assurer qu'aucune construction de quelque importance n'avait dû exister dans l'espace situé entre Voie souterraine.

(1) R. Canevari, *Notizie sulle fondazioni dell' edificio pel ministero delle Finanze.*

(2) *Bullettino della commissione archeologica municipale*, 1876, p. 170. — *Notizie degli scavi*, 1879, p. 331.

(3) Voir le plan placé dans le texte, p. 12.

l'enceinte et l'édifice central, tout au moins des côtés sud-ouest et sud-est. Des murs antérieurs à la construction des Thermes et provenant de bâtiments rasés, sans doute à l'époque de leur édification, furent seuls rencontrés ainsi qu'une large voie dallée : celle-ci était éclairée par des ouvertures, fermées par des claustra, placées au sommet de la voûte qui la recouvrait. L'entrée de la voie est encore visible sur le flanc ouest du grand exèdre formant théâtre. Cette voie devait donner accès aux galeries souterraines qui desservaient les hypocaustes placés sous les salles des bains, et aussi aux divers services établis dans les cours du bâtiment principal. Les fouilles exécutées aux Thermes de Caracalla ont permis de constater cette dernière disposition dans un cas analogue.

Couverture

J'ai jugé utile de joindre aux planches du plan restauré un dessin de la couverture du bâtiment principal. Cette couverture peut être encore étudiée dans la plupart de ses dispositions générales et souvent dans ses détails mêmes. (Restauration, pl. XII.)

Décoration

Je me suis efforcé, dans les parties décoratives des façades et des coupes, de reproduire le caractère de l'art romain à cette époque de la décadence, où il commence à faire pressentir l'architecture des premières basiliques chrétiennes.

Les détails, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la planche VII qui les concerne, sont encore d'un genre essentiellement romain; je me suis donc plutôt rapproché du style des édifices déjà construits à cette époque que de celui des monuments édifiés dans la suite.

Façades

Mes relevés m'ont permis de restituer d'une façon presque certaine la façade très richement ornée de marbres, de niches et de colonnes qui donnait sur la piscine froide.

Je me suis servi, pour les parties disparues, des dessins des architectes de la Renaissance, qui reproduisent le type corinthien pour les ordres supérieurs, mais diffèrent dans l'indication de l'ordre des colonnes inférieures, lequel est tantôt corinthien et tantôt ionique. J'ai adopté l'ordre ionique, me basant sur les fragments de chapiteaux dessinés à la planche VI, qui sont encore en place, ainsi qu'on peut le constater dans la façade donnant sur la piscine. (État actuel, pl. V.)

Il ne m'a pas été aussi facile de restaurer la façade sud-ouest donnant du côté du théâtre. J'ai dû m'en rapporter aux interprétations diverses des anciens architectes; je n'ai cependant pas fait descendre, comme eux, jusqu'au sol les colonnes qui divisent les baies inférieures, car il m'a été possible de constater les restes d'un mur d'appui. (État actuel, pl. III-IV.) Les vues pittoresques de Du Pérac indiquant à plusieurs reprises des refends, j'ai cru devoir adopter ce genre de décoration assez monotone. J'ai été aussi conduit à reproduire dans cette façade le motif de colonnes portant des arcs que tous les auteurs ont dessiné. Cette disposition est également indiquée par Oya en plusieurs parties de sa restauration de l'enceinte, tandis que Palladio et d'autres architectes dessinent des plates-bandes aux mêmes endroits. Un croquis relevé sur un des dessins du Cabinet des estampes de Berlin m'a fait accepter de préférence l'interprétation de Oya. Ce motif existe encore au palais de Dioclétien à Spalatro; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, je n'en ai pas trouvé trace dans les ruines des Thermes.

Les autres façades du monument central, aux murs irrégulièrement percés, surmontés de frontons destinés à dissimuler derrière eux les constructions qui étaient de hauteurs variées, ne m'ont pas paru offrir beaucoup d'intérêt; elles devaient être masquées en très grande partie par les plantations qui les bordaient; je n'en ai donc pas fait de dessin et j'ai porté mon attention sur les décorations des salles qui, dans ces monuments, avaient pour les Romains beaucoup plus d'importance.

Coupes

Les intérieurs, bien que la décadence de l'architecture se fît déjà sentir en certains endroits, ne devaient pas moins être d'un effet très grandiose par la profusion des marbres, statues, peintures et mosaïques qui décoraient des salles si vastes, qu'une seule d'entre elles a suffi à Michel-Ange pour y établir une des églises les plus importantes de Rome. Nul de nos édifices modernes ne peut donner une idée d'un luxe comparable à celui qui a été déployé dans les Thermes anciens. Des marbres de riches couleurs couvraient le sol et les parois inférieures des murailles; j'ai cherché à donner aux panneaux de marbre qui décorent les murs une régularité de dessin qu'on remarque fréquemment dans les édifices élevés dans la suite. Des peintures, des mosaïques ornaient les parties supérieures des murs

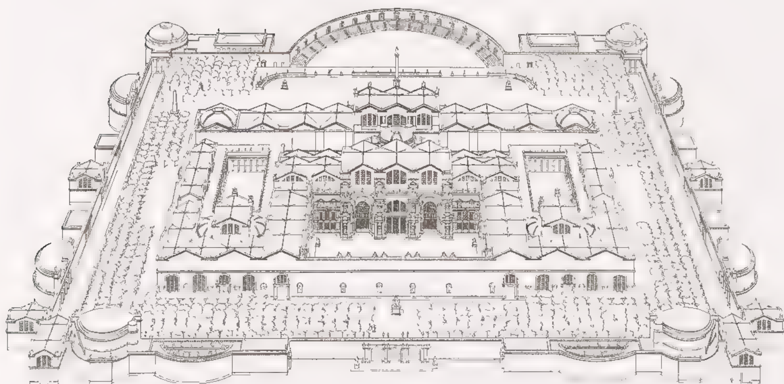
et les voûtes, qui parfois étaient formées de caissons décorés d'ornements en stuc ou en bronze doré.

D'énormes piscines étaient revêtues de marbres précieux; de vastes baignoires, des sièges de marbre, des candélabres, des statues meublaient et ornaient les salles. Les larges baies qui les éclairaient étaient fermées par des clathri, treillis de marbre ou de bronze encadrant des carreaux en pierre spéculaire ou en verre de couleur.

Je me suis appliqué à donner à l'ensemble des décorations marmoréennes ou peintes, entièrement disparues, un caractère approprié à la grandeur du monument et à l'époque où il a été construit, m'inspirant à cet effet des nombreuses peintures et mosaïques antiques trouvées en Italie et des motifs d'ornementation qu'on voit à Ravenne dans les premières basiliques chrétiennes.

Ici s'arrête le résumé des observations qui m'ont guidé dans mon travail de restauration. Heureux si j'ai réussi à dépeindre la splendeur d'un des plus vastes édifices de l'antiquité et à donner une idée de l'animation qui régnait dans son enceinte!

Edmond PAULIN.

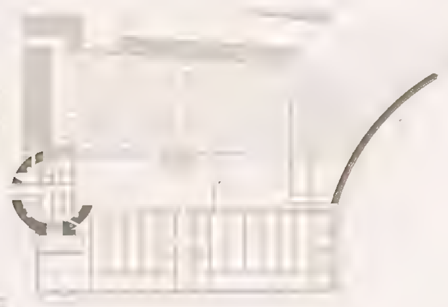


Vue perspective restaurée

TABLE DES PLANCHES.

ÉTAT ACTUEL.

RESTAURATION.





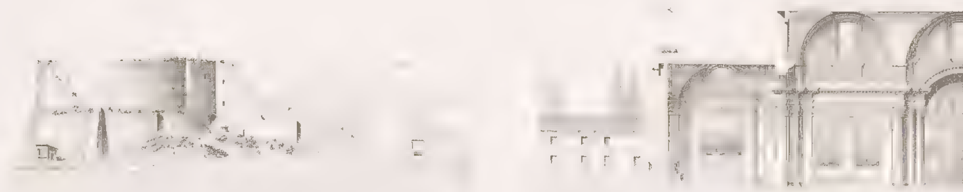














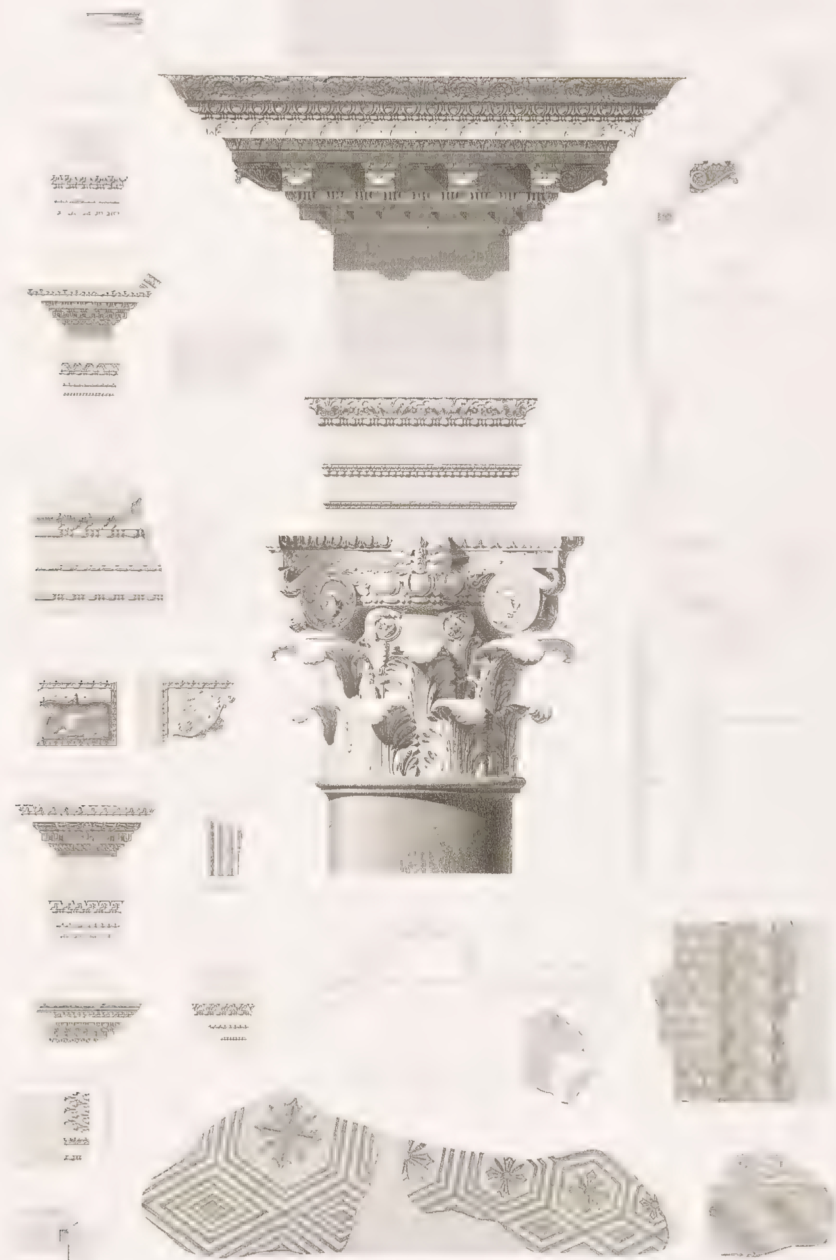




THERMES DE DIOCLETIEN







RESTAURATION

TABLEAU ANALYTIQUE

DES DIVERSES PARTIES DU MONUMENT

I. [illegible]

II. [illegible]

V. VESTIBULE donnant sur la *piscine* [illegible]

VI. PISCINA [illegible] et assez [illegible]

VII. [illegible] Thermes

VIII. BAIN [illegible] de la *cella* [illegible]

IX. TEPIDARIUM salle avec bain chaud [illegible] *caldarium* [illegible] la forme circulaire de la salle la disposition de la [illegible] *laconicum*

X. [illegible] Dans ses [illegible] *hypocaustum* [illegible]

X bis. [illegible]

XI. SUDATORIUM [illegible] chauffée au moyen de l'*hypo*[illegible]

[illegible] XII XIII XI [illegible]

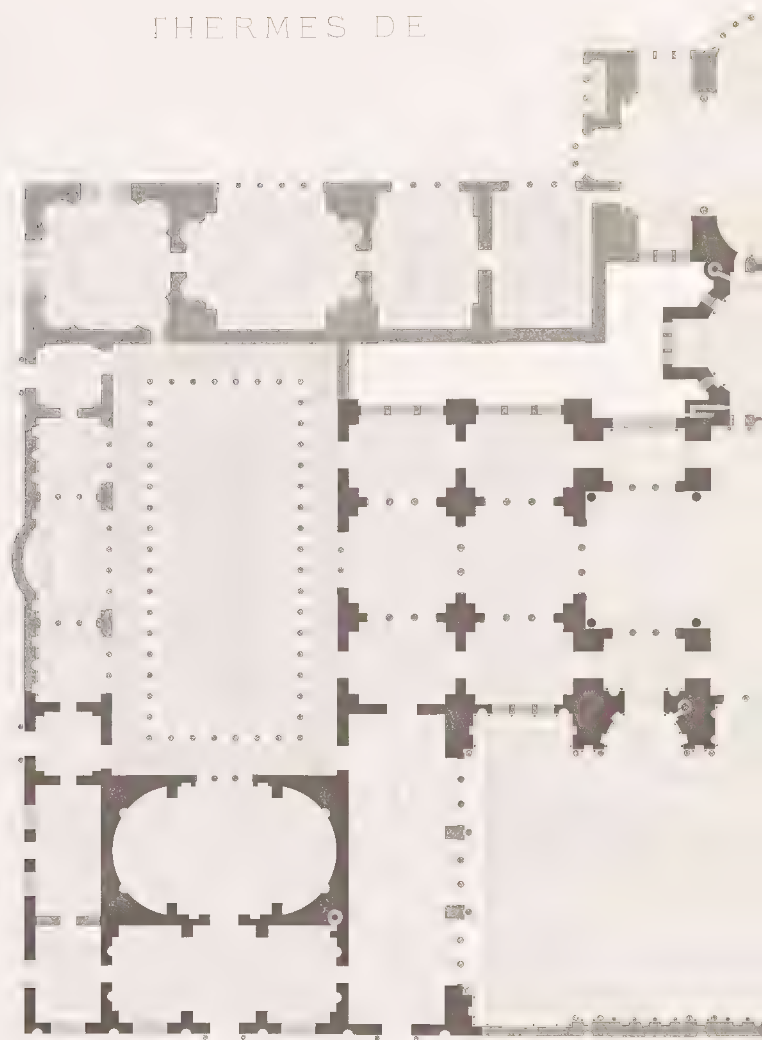
XI. [illegible]

XII. DESTRICTARIUM [illegible]





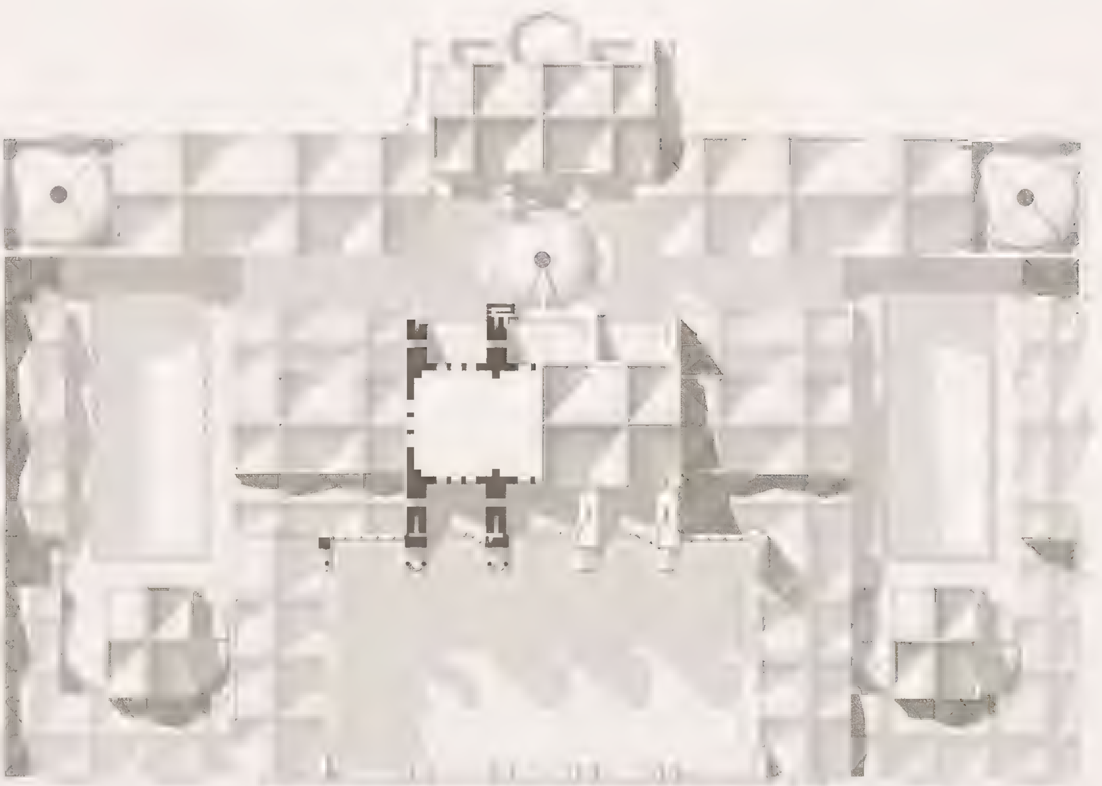
THERMES DE



DIOCLETIEN



THERMES DE DIOCLETIEN



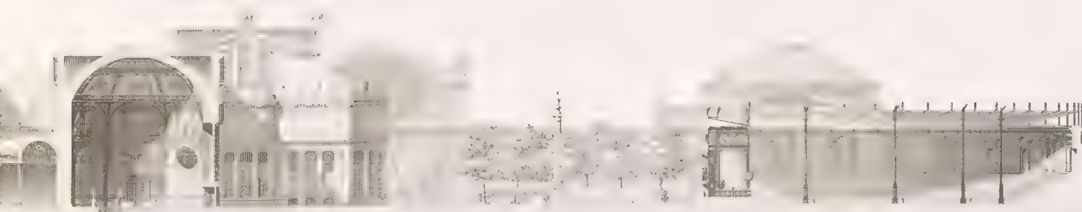






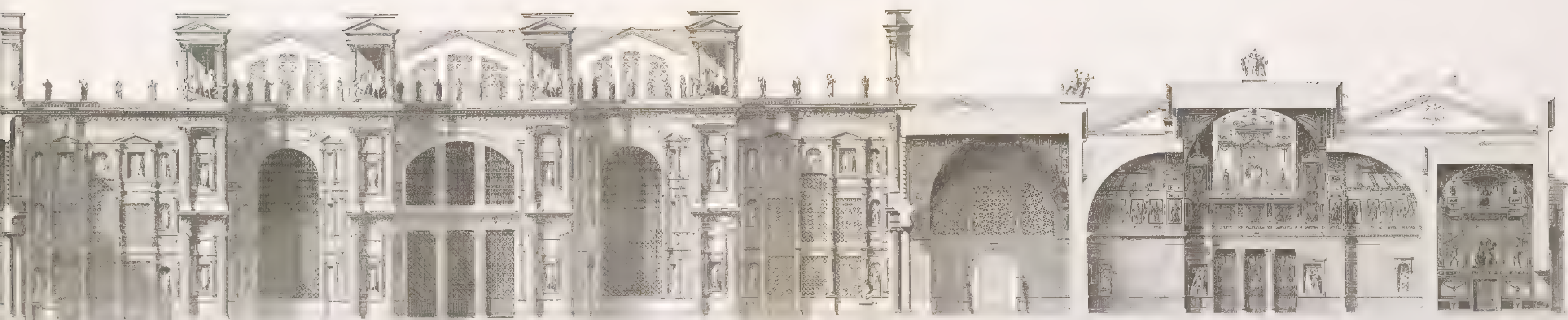


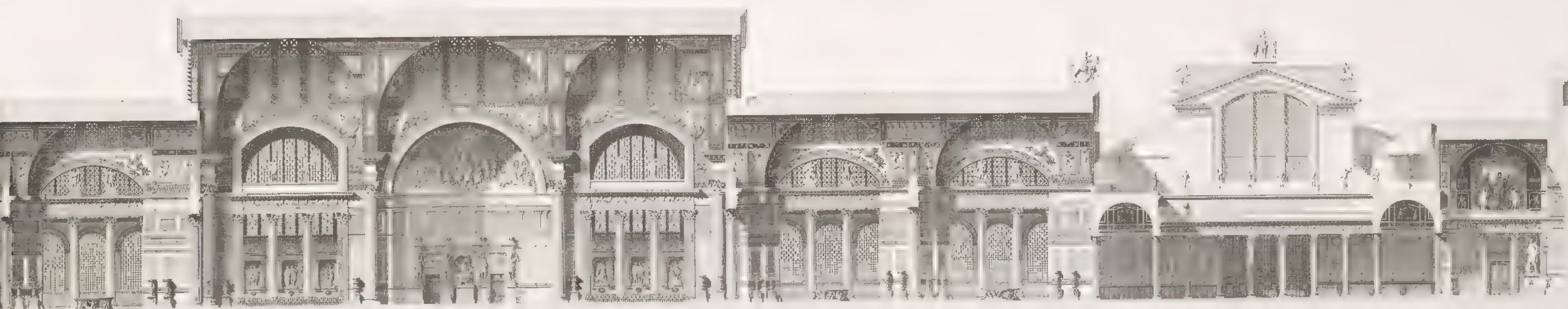


















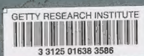






90-B6152-3




GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01638 3586